

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE**

-----0-----

**SÉANCE ORDINAIRE DU 27 MARS 2013**

L'an deux mille treize, le 27 mars à 18 heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 66 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de Réunion de la Communauté de Communes, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PEYRECAVE, Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze.

**ÉTAIENT PRÉSENTS:** Bernard GALLARDO remplacé par sa suppléante Françoise MARTINEZ, Christian TOUHÉ-RUMEAU, Maurice BOISON, Claude CLAVERIE, Xavier FERNANDEZ, Jean-Yves GEISSER, Guy SAINT-MÉZARD, Michel LABATUT, Mario SPAGNOLI, Serge MARITAN, Bernard ROZES, Bernard BOURROUSSE, Jean-François SOPÉNA, Raymonde BARTHE, Martine LABORDE-NOYER, Bernard LÉBÉ, Pierre DULONG remplacé par son suppléant Henri DOUSSAU, Patrick BATMALE, Daniel BELLOT remplacé par son suppléant Lucien CASTELA, Christian DUFFAU, Patricia ESPÉRON, Paul CAPÉLAN, Michel MESTÉ, Guy AUBERT, Carole BALAGUER remplacée par son suppléant Jean CAUBOUÉ, François BAQUÉ, Bernard BORDIGNON remplacé par sa suppléante Monique DARMAGNAC, Philippe BOYER, Huguette CARLES, Malcolm CARROLL, Thierry COLAS, Nicolas DARCANGE, Denis DECLOCHEZ, Hélène DELPECH, Edouard DONA, Jean-Louis DUBUC, Philippe DUFOUR, Pierre ESQUERRÉ remplacé par son suppléant David ALBINET, Marie-José GOZE, Fabrice LACOMBE remplacé par sa suppléante Anne BIÉMOURET, Michel LAFFARGUE, Dominique LAFONT, Henry LUCHET, Bernard MARSEILLAN, Michel MAZZONETTO, Jacques MORLAN, Benoît OMNES, Bernard PIS, Robert POURROUQUET, Jacqueline ROBUTTI, Jean-François ROUSSE remplacé par sa suppléante Ghislaine DEYRIES, Pierrette SÉGAT, Chantal VERZENI.

**ABSENTS EXCUSÉS :** Francis DUPOUY, Etienne BARRÈRE, Patrick DUBOS, Nicolas MÉLIET,

**ABSENTS :** Marie-Laure BEZIN, Roland CLAVERIE, Hervé COLLIN, Joël DUBOUCH, Jean-Marie GILLOT, Wilfried LUSSAGNET, Pierre MOREL, Carine SAMPIÉTRO,

**ONT DONNÉ PROCURATION :**

**SECRÉTAIRE:** Nicolas DARCANGE.

**OBJET : SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS**

Monsieur le Président expose que le Conseil Communautaire vote chaque année des subventions dans le cadre de ces compétences ou des cotisations en faveur d'associations.

En conséquence, je vous invite à :

**DÉCIDER** d'attribuer ces subventions,

**DIRE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2013.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**OUI** l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré,

**DÉCIDE :**

- pour l'**Association des Maires et des Présidents de Communauté du Gers**, par 52 voix pour et 2 voix contre (Christian TOUHE-RUMEAU et Guy AUBERT), d'attribuer **une subvention d'un montant de 1 747 €**;

- pour le **CAUE**, à l'unanimité **d'attribuer une subvention d'un montant de 2 000.00 €** ;

- pour l'**Association d'étude et d'expérimentation Climatologique du Nord du Gers**, après que Messieurs BOISON, BOURROUSSE, MESTE, PIS, TOUHE-RUMEAU, et Madame LABORDE membres de l'Association climatologique ont quitté la salle, par 47 voix pour et 1 abstention (Philippe DUFOUR) **d'attribuer une subvention d'un montant 7 599.00 €**;

- pour l'**Association Convergence écologique – Condom Ténarèze**, à l'unanimité **d'attribuer une subvention d'un montant de 4 000.00 € ;**
- pour l'**Amicale des employés territoriaux**, à l'unanimité **d'attribuer une subvention d'un montant de 2 000.00 € ;**
- pour l'**Agence Départementale d'Information sur le Logement du Gers**, après que Madame Anne BIEMOURET ait quitté la salle, à l'unanimité **d'attribuer une subvention d'un montant de 4 219.00 € ;**
- pour l'**Association Pays d'Armagnac**, à l'unanimité **d'attribuer une subvention d'un montant de 30 712.00 € ;**
- pour **Gers développement**, à l'unanimité **d'attribuer une subvention d'un montant de 5000.00 € ;**
- pour la **Bourse à l'Immobilier d'entreprise (CCI du Gers)**, à l'unanimité **d'attribuer une subvention d'un montant de 300.00 € ;**
- pour **Soho Solo**, à l'unanimité **d'attribuer une subvention d'un montant de 320.00 € ;**
- pour **Initiative Artisanale Gersoise**, à l'unanimité **d'attribuer une subvention d'un montant de 2 333.00 € ;**
- pour la **Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Gers**, à l'unanimité **d'attribuer une subvention d'un montant de 2288.00 € ;**

**DIT** que les crédits nécessaires ont été prévus au budget primitif 2013.

Pour extrait conforme le 28 mars 2013.

Le Président de la Communauté  
de Communes de la Ténarèze,  
Conseiller Régional,  
Maire de Blaziert,

Jean-Claude PEYRECAVE